

# L'approche consensuelle de mesure de la pauvreté : une application au cas du Bénin

S. Nandy  
M. Pomati  
A. Lenoël<sup>1</sup>

---

**A partir de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) conduite en complément à l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB III) de 2006, cet article présente la première étude de la pauvreté multidimensionnelle utilisant l'approche consensuelle de mesure de la pauvreté au Bénin. En nous appuyant sur les travaux inspirés de Townsend et de son concept de la privation relative, nous montrons comment une approche sociale peut constituer la base d'un indice de privation à la fois valide et fiable, qui peut être utilisé afin de refléter la pauvreté multidimensionnelle. L'article aborde également la question des préférences adaptatives, une théorie souvent invoquée pour critiquer l'approche consensuelle. Nous montrons que l'idée selon laquelle les plus pauvres tendraient à sous-estimer leurs besoins ne se vérifie pas à partir des données pour le Bénin.**

---

## Introduction

A l'arrivée de l'échéance de 2015 pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), certains auteurs soutiennent que le premier objectif (réduire de moitié la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté) a été atteint plus tôt que prévu, et cela même dans la région la plus pauvre du monde, l'Afrique subsaharienne (Chandy et Gertz, 2011, Pinkovskiy et Sala-i-Martin, 2010, UN, 2012). Alors que les méthodes d'évaluation de la pauvreté (telles que l'utilisation d'un seuil normatif de un dollar par jour et par personne par la Banque Mondiale), et leur aptitude à refléter de manière adéquate et appropriée les besoins des personnes pauvres dans le monde sont souvent critiquées (Chen et Ravallion, 2008, Reddy et Pogge, 2008), des débats encore plus anciens, portant sur la façon dont la pauvreté devrait être conceptualisée, évaluée et mesurée, se poursuivent entre universitaires, décideurs politiques et autres spécialistes de l'évaluation des conditions de vie des populations. Les limites théoriques sous-jacentes à l'approche monétaire traditionnelle sont en effet aujourd'hui largement admises (Fusco, 2007) et l'utilisation de seuils de pauvreté basés sur les niveaux de subsistance est

souvent jugée problématique. La pauvreté est aujourd'hui reconnue comme un phénomène relatif et évolutif dans le temps et dans l'espace. Les conventions internationales - de la Déclaration universelle des droits de l'homme à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant - consacrent le droit des personnes à un niveau de vie décent, à l'assistance en cas de besoin, à la sécurité sociale de base (Townsend, 2009) et, plus récemment, à un socle de protection sociale minimale soutenu par l'Organisation Internationale du Travail. Les définitions de la pauvreté existantes au plan international, à l'instar de celle adoptée lors du Sommet mondial de Copenhague sur le développement social en 1995, mettent en avant les dimensions non-matérielles de la pauvreté, ce que les mesures et indicateurs se doivent de refléter.

Cet article présente une méthode alternative de mesure du bien-être matériel et social, communément appelée approche « consensuelle » car basée sur une vision consensuelle de la définition des nécessités de la vie. Alors que cette approche a été jusqu'ici essentiellement utilisée dans le contexte de pays à revenus moyens ou élevés, nous l'appliquons ici au cas d'un pays à faible revenu, le Bénin. Nous commencerons par définir le cadre conceptuel et

<sup>1</sup>Shailen Nandy et Marco Pomati sont maîtres de conférences à la School of Social Sciences, Université de Cardiff; Audrey Lenoël est chercheuse post-doctorante, Institut National d'Etudes Démographiques (INED).

décrire l'approche consensuelle. Nous démontrerons ensuite l'applicabilité de cette méthode à un pays à faible revenu, et la manière dont un consensus peut être atteint dans un contexte marqué par d'importantes disparités sociales, économiques, culturelles et linguistiques, comme c'est le cas au Bénin. Les principaux résultats seront ensuite présentés, et discutés en abordant la question des préférences adaptatives, une théorie souvent invoquée dans la critique de l'approche consensuelle. Nous concluons en mettant en exergue les implications de l'approche utilisée pour les chercheurs qui souhaiteraient poursuivre des travaux similaires pour d'autres pays.

## **L'Approche consensuelle de la pauvreté**

La façon de concevoir et de mesurer la pauvreté a connu d'importantes évolutions, marquées notamment par l'intégration progressive de ses aspects non monétaires. Alors que les premières enquêtes sur la pauvreté (notamment celles menées par Rowntree en Angleterre au début du 19<sup>ème</sup> siècle) se concentraient sur la satisfaction des besoins de base les plus absolus (nutritionnels, vestimentaires et de logement), les limites de ces seuils minimalistes ont été progressivement mises en évidence dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Des approches alternatives sont alors apparues, telles que celle basée sur le concept de 'privation'<sup>1</sup> relative, développé par Peter Townsend en Angleterre. Selon Townsend, « *Les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités, et pour avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituelles, ou du moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités ordinaires.* » (Townsend, 1979:31)

Pour Townsend, l'idée que la pauvreté serait 'absolue' est donc inappropriée et trompeuse, et les besoins individuels doivent être compris en fonction des niveaux de vie et des usages sociaux des sociétés concernées. Comme ceux-ci évoluent avec le temps, les mesures et les indices de pauvreté doivent également évoluer. Son approche s'inscrit dans le passage progressif d'un modèle physiologique de la pauvreté, basé sur la non-satisfaction des besoins physiques et matériels essentiels, à un modèle

sociologique prenant en compte les besoins sociaux des individus, tels que ceux relatifs à la participation à la société (Shaffer, 2007).

Par ailleurs, des critiques se sont élevées contre la tendance des enquêtes sur la pauvreté à s'appuyer essentiellement sur les opinions d'experts (universitaires, travailleurs sociaux, etc.), et à ne jamais ou rarement intégrer celles du reste de la population, plus particulièrement les perceptions de ceux qui ont une expérience directe de la pauvreté, c'est à dire les pauvres eux-mêmes (Citro and Michael, 1995). C'est contre cette tendance que les chercheurs britanniques Mack et Lansley (1985) ont développé l'approche consensuelle de la définition des « nécessités de la vie ». Celle-ci donne une place centrale à la perception des individus de leur situation sociale et de leurs propres besoins dans la définition et la mesure de la pauvreté. S'appuyant sur le concept de privation relative de Townsend, Mack et Lansley ont développé des méthodes destinées à déterminer de manière consensuelle ce qui constitue un niveau de vie décent pour les individus.

L'utilisation de cette méthodologie suppose généralement plusieurs étapes. Tout d'abord, des groupes de discussions sont organisés (Pantazis et al, 2006a) dans lesquels un échantillon représentatif de personnes est invité à indiquer quels biens de consommation courante et activités elles considèrent comme des nécessités de la vie (c'est-à-dire qu'aucun ménage ou famille ne devrait en être privé). Les biens et activités considérés comme telles par plus de la moitié des personnes interrogées sont ensuite retenus, et les participants sont alors invités à préciser, soit dans la même enquête ou dans une enquête distincte<sup>2</sup>, si eux-mêmes possèdent ces différents items. Si ce n'est pas le cas, ils doivent alors préciser si cela relève d'un choix (ils n'en veulent pas) ou d'un manque de ressources (ils n'en ont pas les moyens). Les items considérés comme des nécessités par une majorité d'individus forment alors la base d'un indice de privation, dans lequel les individus à qui il manque des biens considérés comme des nécessités par manque de ressources reçoivent (pour chaque bien) un score de 1 (privé) ou 0 (non privé). Townsend a montré que les privations multiples sont fortement corrélées à la pauvreté monétaire, et que en deçà d'un

<sup>1</sup> Nous choisissons de traduire ici le terme anglais *deprivation* par *privation*. D'autres études (Fusco, 2007) utilisent le néologisme '*déprivation*'. Ce terme est aussi parfois traduit par '*pauvreté d'existence*' ou '*désavantage*'.

<sup>2</sup> Des études telles que *l'Enquête sur la pauvreté et l'exclusion sociale conduite en 2012 au Royaume-Uni (Poverty and Social Exclusion in the UK)* suivent un processus en deux étapes: les perceptions des gens sur les items qu'ils considèrent comme nécessaires sont déterminées dans une première enquête, et une deuxième enquête (sur un échantillon distinct) demande aux répondants s'ils possèdent les biens ou font les activités demandées dans l'enquête précédente, et si ce n'est pas le cas, si c'est par choix ou du fait d'un manque de ressources. Suivant la méthode développée par Mack et Lansley, ceux qui déclarent manquer d'un item ou d'une activité définis comme nécessaires à la première étape, en raison d'un manque de moyens, sont considérés comme en situation de privation.

certain niveau de revenus (ou de ressources), le nombre de privations vécues augmente rapidement (Townsend, 1979; Gordon, 2006). C'est à ce point, entre deux et quatre privations (en fonction des études) qu'un seuil peut être fixé entre pauvres et non pauvres (ou entre ceux qui font l'expérience de la privation et les autres).

Ces dernières années, l'approche consensuelle a été utilisée afin d'examiner la pauvreté relative dans un certain nombre de pays à haut revenu, notamment la Grande-Bretagne (Gordon et Pantazis, 1997a, Mack et Lansley, 1985, Pantazis et al., 2006a), l'Irlande du Nord (Hillyard et al., 2003), la Belgique (Van Den Bosch, 2001), la Suède (Halleröd, 1995), la Finlande (Halleröd et al., 2006), le Japon (Abe et Pantazis, 2013) et l'Australie (Saunders et Wong, 2011). Plus récemment, l'utilisation de cette méthode a été initiée pour des pays à revenu moyen ou bas, tels que le Bangladesh (Mahbub Uddin Ahmed, 2007), le Vietnam (Davies et Smith, 1998), le Mali (Nteziyaremye et MkNelly, 2001), la Tanzanie (Kaijage et Tibajuka, 1996), le Zimbabwe (Mtapuri, 2011) et l'Afrique du Sud (Noble et al, 2004, Wright, 2008). Pour chaque pays, la liste des items a été modifiée afin de refléter les conditions de vie et les usages locaux, et la méthode s'est à chaque fois révélée efficace et fiable.

---

## Données et méthodes

---

Cet article applique la méthode consensuelle de mesure de la pauvreté au cas du Bénin en s'appuyant sur des données de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) de 2006. Le Bénin avait en 2006 une population estimée à entre huit et neuf millions. Il fait partie des pays à faible revenu selon le classement de la Banque Mondiale, et était classé 166e sur 187 pays en 2011 selon l'Indice de Développement Humain du Programme des Nations Unies. En 2005, l'espérance de vie à la naissance y était de 53,9 ans, le nombre moyen d'années de scolarité était de 2,9 et le revenu national brut par habitant (ajusté pour la parité du pouvoir d'achat) était de \$ 1340 (UNDP, 2013). En 2007, un tiers de la population (33,3%) y avait un revenu inférieur au seuil de pauvreté national<sup>1</sup>. La population du Bénin est socialement et culturellement hétérogène, avec une douzaine de langues distinctes, parlées par les nombreux groupes tribaux et ethniques, dont les pratiques religieuses s'étendent du Christianisme, à l'Islam et aux religions animistes africaines.

L'enquête EMICoV a été réalisée en août - novembre 2006 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), et constitue un module complémentaire à l'Enquête Démographique

et de Santé du Bénin 2006 (EDSB-III). Elle porte sur un échantillon stratifié et tiré à deux degrés, et a été administrée à 17 511 ménages, à raison d'un adulte par ménage. Ces données sont représentatives au niveau national, au niveau du milieu de résidence (urbain et rural) et des douze départements du pays<sup>2</sup>. Les questionnaires pour ce module ont été traduits dans les principales langues parlées au Bénin (français, Adja, Bariba, Fon, Dendi, Ditamari et Yoruba), et les entretiens ont été menés principalement en français mais aussi dans ces autres dialectes. Ce module demandait aux enquêtés quels biens et activités ils considéraient comme 'indispensables, plutôt nécessaires ou non' pour avoir une condition de vie correcte (INSAE, 2007). Les personnes devaient se prononcer sur une liste de 26 items (tels que la nourriture, l'habillement, le logement, la santé et l'hygiène, le transport, l'éducation et les loisirs, le travail et les relations), détaillée dans l'encadré 1<sup>3</sup>.

La question suivante demandait aux répondants dans quelle mesure ils estimaient les besoins de leur ménage satisfaits pour un sous-ensemble de ces items originaux (c'est-à-dire le nombre de repas par jour, la consommation quotidienne de céréales ou tubercules, de légumes, de viande ou de poisson, les repas les jours de fête, les vêtements et chaussures, le logement, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le mobilier, la disponibilité de produits d'entretien, l'accès aux soins et aux médicaments en cas de maladie, les produits d'hygiène personnelle, les moyens de transports utilisés, l'éducation des enfants, les loisirs) ainsi que pour les relations avec la famille et les amis, et le fait de pouvoir fournir une aide aux parents en difficulté.

Si certaines études utilisent deux enquêtes successives conduites sur des échantillons distincts afin de déterminer la liste des items considérés comme indispensables ou nécessaires puis pour établir le taux de privation par manque de ressources de ces différents items, nous suivons ici l'approche développée par Saunders et al. (2007) en utilisant des données tirées d'une seule enquête. Presque tous les items étant considérés comme 'plutôt nécessaires' par les enquêtés, on choisit de ne prendre en compte que les réponses qui considèrent les items comme 'indispensables' de manière à obtenir l'équivalence conceptuelle de ce que l'on appelle généralement les 'nécessités' dans d'autres études utilisant la méthode consensuelle. On s'assure ainsi que les items comptabilisés comme indispensables sont vraiment considérés comme tels par les enquêtés.

---

<sup>2</sup> Le détail de la méthodologie de l'enquête est disponible sur le site de l'INSAE: <http://www.insae-bj.org/emicov.html>

<sup>3</sup> Les questions étaient ainsi formulées: 'Estimez-vous indispensable, nécessaire ou non que les items suivants fassent partie des besoins minima pour avoir une condition de vie correcte?' et 'Etes-vous satisfait par rapport aux besoins minima de votre ménage dans les domaines suivants?'

<sup>1</sup> <http://donnees.banquemondiale.org/pays/benin> (consulté le 25 Septembre 2015).

**Encadré 1 : Liste des items (questionnaire EMICoV)****Alimentation et habillement**

- 01- Prendre trois repas par jour tous les jours
- 02- Manger des céréales ou tubercules tous les jours
- 03- Manger des légumes tous les jours
- 04- Manger de la viande ou du poisson tous les jours
- 05- Un bon repas les jours de fête (dimanche, cérémonie, etc.)
- 06- Avoir plusieurs vêtements pour se changer (au moins deux)
- 07- Avoir plusieurs paires de chaussures (au moins deux)

**Logement**

- 08- Avoir un logement (en tant que locataire ou propriétaire)
- 09- Avoir un logement spacieux (loué ou non)
- 10- Avoir accès à l'eau potable
- 11- Avoir accès à l'électricité
- 12- Avoir des tables et des lits dans la maison
- 13- Pouvoir acheter des produits d'entretien (savon, cire, etc.)

**Santé, soins du corps**

- 14- Pouvoir se soigner quand on est malade
- 15- Pouvoir s'occuper de son corps (savons, coiffeurs, etc.)

**Travail**

- 16- Avoir un travail stable et durable
- 17- Travailler nuit et jour

**Transports**

- 18- Pouvoir prendre le bus (ou équivalent) pour aller travailler
- 19- Pouvoir prendre le taxi en cas de nécessité (cas d'urgence)
- 20- Avoir un moyen de transport personnel (motocyclette, bicyclette)

**Education, loisirs et divers**

- 21- Pouvoir envoyer les enfants à l'école
- 22- Prendre des vacances une fois par an (voyage)
- 23- Avoir un poste de radio
- 24- Pouvoir acheter un poste de télévision
- 25- Pouvoir offrir des cadeaux quand il le faut
- 26- Avoir peu d'enfants (maîtrise de la fécondité)

En dernier lieu, on calcule les ratios de risque relatif<sup>1</sup> et leurs intervalles de confiance à 95% afin de voir si les différences entre les groupes d'individus sont statistiquement significatives, ainsi que pour connaître le sens de ces différences (Morris et Gardner, 1988).

---

## Résultats

---

Le tableau 1 montre les biens et les activités considérés comme indispensables pour avoir un niveau de vie décent au Bénin. La plupart des enquêtés (plus de 80%) considèrent comme tels des items répondant à des besoins de base, comme l'accès à l'eau potable, aux soins lorsqu'ils sont malades et au fait d'avoir un emploi stable. Une majorité considère aussi que prendre trois repas par jour, pouvoir envoyer les enfants à l'école, avoir accès à l'électricité et à un moyen de transport sont tous indispensables. Le tableau montre également la proportion de répondants ayant déclaré pour chaque item que leurs besoins n'étaient «pas du tout satisfaits» (dernière colonne). Cette proportion atteint près de la moitié (46%) des personnes pour le besoin en électricité, alors qu'environ un tiers (31%) estiment qu'elles n'ont pas un accès satisfaisant à un moyen de transport, et que plus d'un quart (26%) n'ont pas un accès satisfaisant à l'eau potable<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le risque relatif mesure la probabilité, ou le risque, qu'un groupe estime un item comme indispensable par rapport à un autre groupe. Par exemple, un risque relatif de 2 signifie deux fois le risque, et un risque de 0,5 implique la moitié du risque. Si la valeur 1 est comprise dans les intervalles de confiance, on considère qu'il n'y a aucune différence entre les deux groupes.

<sup>2</sup> C'est-à-dire qu'elles étaient plus susceptibles d'utiliser des sources d'eau non améliorées ou dangereuses telles que des rivières ou cours d'eau.

Conformément à la pratique couramment utilisée depuis la première enquête de Mack et Lansley (1985) et à la règle de la majorité démocratique, nous avons retenu comme indispensables les items cités par au moins 50% des enquêtés. Certaines critiques sont parfois émises à l'encontre de ce seuil qui ignorerait l'intensité des préférences (Accardo et de Saint Pol, 2009) ou la dispersion dans la perception des besoins. Toutefois, nous considérons que l'adoption d'un seuil plus exigeant serait tout aussi arbitraire et que la fiabilité de l'échelle (présentée ci-dessous) justifie l'utilisation de ce seuil. Nous observons donc que 22 des 26 items sont considérés comme indispensables par une majorité d'enquêtés. Parmi ces 22 items, les données relatives à la satisfaction des besoins étaient disponibles pour 16 d'entre eux, et ce sont ces items qui forment la base de l'indice de privation utilisé ici. Dans cet indice, les réponses indiquant que les besoins ne sont «pas du tout satisfaits» sont codées 1 ('privé de'), tandis que les autres réponses sont codées 0. Les scores ont été additionnés afin d'obtenir un indice de privation, avec un score minimum de 0 et un score maximum de 16.

Tableau 1:

**Liste des items considérés comme indispensables**

	Indispensable (%)	Plutôt nécessaire (%)	Non (%)	% Individus pour qui ce besoin n'est "pas du tout satisfait"
Avoir accès à l'eau potable	84	15	0	26
Pouvoir se soigner quand on est malade	84	16	0	19
Avoir un travail stable et durable	82	18	1	*
Pouvoir envoyer les enfants à l'école	79	20	1	13
Avoir accès à l'électricité	77	22	2	46
Prendre trois repas par jour tous les jours	74	24	2	7
Avoir un logement	71	24	5	16
Avoir un poste de radio	71	28	1	*
Avoir un moyen de transport personnel	68	30	2	31
Pouvoir s'occuper de son corps (savons, coiffeurs, etc.)	67	32	1	11
Un bon repas les jours de fête (dimanche, cérémonie, etc.)	64	33	4	7
Pouvoir acheter des produits d'entretien (savon, cire, etc.)	62	36	2	15
Avoir des tables et des lits dans la maison	62	36	2	36
Avoir plusieurs vêtements pour se changer (au moins deux)	61	36	2	10
Avoir un logement spacieux	59	37	4	*
Pouvoir acheter un poste de télévision	59	38	4	*
Avoir plusieurs paires de chaussures (au moins deux)	58	38	4	10
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	57	36	7	10
Pouvoir prendre le taxi en cas de nécessité	56	42	2	*
Maîtrise de la fécondité	55	37	8	*
Manger des céréales ou tubercules tous les jours	51	37	12	5
Prendre des vacances une fois par an (voyage)	51	43	6	22
Pouvoir prendre le bus (ou équivalent) pour aller travailler	45	46	9	*
Pouvoir offrir des cadeaux quand il le faut	44	51	5	*
Manger des légumes tous les jours	43	40	17	5
Travailler nuit et jour	17	24	60	*

Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006); N=17 483; \*= Pas de question concernant la satisfaction du besoin pour cet item.

Les privations incluses dans cet indice n'ont pas été pondérées. Certains auteurs recommandent cependant d'appliquer des pondérations aux différents items constituant un indice de pauvreté multidimensionnelle. Ces pondérations peuvent par exemple être définies par la proportion de la population qui considère chaque item comme indispensable, en ajustant pour certains groupes afin de refléter les différences significatives dans les préférences (Halleröd, 1995). Dans les études comparatives, afin de refléter les caractéristiques propres à chaque pays, les pondérations peuvent être égales à l'inverse de la (racine carrée de la) prévalence de formes spécifiques de privations dans chaque pays, supposant qu'une pondération plus élevée est appliquée aux items dont la prévalence est plus faible (Boarini et Mira d'Ercole, 2006). Afin de voir l'effet que l'application de pondérations pourrait avoir sur notre indice, nous avons construit un indice pondéré en suivant la méthode de Halleröd et al. (1997), c'est-à-dire en attribuant à chaque item une pondération égale à

l'inverse de la proportion de la population considérant cet item comme nécessaire. Les résultats confirment dans leur ensemble la grande fiabilité de notre indice non pondéré, et ne révèlent pas de différences notables par rapport aux résultats obtenus avec celui-ci<sup>1</sup>. Pour cette raison, nous présentons ici les résultats obtenus avec l'indice non pondéré.

**(a) L'établissement d'un consensus sur les items**

L'approche consensuelle suppose que les gens s'accordent sur ce que sont les nécessités de la vie et un niveau de vie décent. Il est donc nécessaire de démontrer l'existence d'un tel consensus sur la liste des éléments de l'indice de privation. Ce consensus n'allant pas de soi, il est important d'établir un accord horizontal, c'est-à-dire de démontrer que différents

<sup>1</sup> Les résultats pour l'indice pondéré de de privation sont présentés dans l'Annexe 1

groupes démographiques sont d'accord sur le fait qu'un item particulier est indispensable ou nécessaire.

Ceci peut se faire grâce à l'utilisation de 'heat maps' (cartes de chaleur), dans lesquelles les réponses et leur ordre de grandeur sont représentés graphiquement par une gamme de tons ou un nuancier de couleurs. Les items bénéficiant d'une proportion plus élevée de réponses positives sont représentés avec une teinte plus foncée et ceux dont la proportion est inférieure ont une teinte plus claire. Le tableau 2 montre la proportion de personnes envisageant un élément comme indispensable, selon leur âge et leur sexe. On constate qu'il existe un fort degré de consensus horizontal entre les différentes catégories interrogées, c'est-à-dire que ce que les personnes plus jeunes considèrent comme indispensable est très similaire à ce que rapportent les plus âgées; ce consensus est aussi visible entre les hommes et les femmes. Alors que le tableau 2 montre que les femmes accordent plus d'importance à des items concernant les besoins liés au logement, aux soins du corps, vestimentaires ou encore à la maîtrise de la fécondité, le coefficient de corrélation de Pearson entre hommes et femmes est cependant de 99% ( $r=0.99$ ). Le même exercice a été répété pour le niveau éducatif, le statut migratoire, la religion et l'ethnie, le milieu de résidence et les départements<sup>1</sup>. Un consensus fort se dégage entre ces différentes catégories, excepté pour des différences légèrement plus marquées entre groupes ethniques, qui peuvent être expliquées notamment par les interdits religieux ou culturels de chaque groupe. On remarque également quelques différences régionales mineures : comme on le voit dans l'Annexe 2, des départements comme Mono et Plateau ont des taux plus élevés de soutien global pour les nécessités listées que des départements comme l'Alibori. Toutefois, lorsqu'on procède au classement de ces pourcentages, ceux-ci sont très similaires. Par exemple, dans la plupart des départements, avoir accès à l'eau potable apparaît comme un item faisant l'objet d'un très large consensus, alors que travailler nuit et jour a le taux le plus bas. Si nous classons ces pourcentages dans chaque département, toutes les corrélations Spearman entre les rangs départementaux des items sont au-dessus de 0.70, signifiant que le niveau relatif de citation des items est très similaire d'un département à l'autre.

#### (b) Validité des items et fiabilité de l'échelle

Le tableau 1 a montré que 22 items sur 26 étaient considérés comme indispensables par plus de la moitié des enquêtés. Parmi ces 22 items, des questions relatives à la satisfaction des besoins ont été posées pour 16 d'entre eux et le tableau 1 montre également

<sup>1</sup> Les heat maps pour le niveau éducatif, le statut migratoire, la religion et l'ethnie sont présentées dans Nandy et Pomati (2014), et celle pour le milieu de résidence et les départements est disponible dans l'Annexe 2.

la proportion des répondants ayant déclaré que leurs besoins n'étaient pas du tout satisfaits pour ces items. Ainsi, alors que 84% des gens considéraient que l'accès à l'eau était indispensable, 26% estimaient que ce besoin n'était pas du tout satisfait, suggérant un niveau élevé de privation d'un item considéré socialement comme une nécessité (l'eau). Comme expliqué plus haut, les 16 items pour lesquels nous avons les informations concernant la satisfaction des besoins forment la base d'un indice de privation dont les scores sont compris entre 0 et 16.

Lors de la construction des indices de privation, il est important que chaque élément soit une mesure à la fois fiable et valide de la pauvreté (Gordon, 2006). La validité et la fiabilité globale de l'échelle sont discutées dans la prochaine section. Quant à la validité conceptuelle, elle peut être déduite des corrélations observées entre les composantes de l'indice et les corrélats bien établis de la pauvreté. Nous avons donc effectué ces tests avec les indicateurs suivants (présentés dans la Figure 1):

- (1) les perceptions des enquêtés du niveau de revenu de leur ménage: la probabilité d'être privé pour ceux qui pensaient qu'ils "vivaient difficilement" a été comparée à la probabilité de ceux qui ont répondu qu'ils "vivaient bien" ou que "ça allait à peu près";
- (2) les perceptions des enquêtés de leur situation financière actuelle: la probabilité d'être privé pour ceux qui se disent "obligés de s'endetter" a été comparée à la probabilité pour ceux qui disent réussir à "épargner un peu ou pas mal d'argent";
- (3) les perceptions des enquêtés de la stabilité des revenus de leur ménage: la probabilité d'être privé pour ceux qui considèrent que leur revenu est instable comparé à ceux dont le revenu du ménage est considéré comme stable;
- (4) le quintile dans lequel le ménage se situe dans l'indice de richesse des ménages de l'EDSB III: la probabilité d'être privé pour les 20% les plus pauvres comparée à celle des 20% les plus riches.

Pour chacun des 64 tests (soit 16 items x 4 indicateurs de niveau de vie), la probabilité d'être privé était significativement plus élevée pour ceux qui étaient les plus désavantagés selon les quatre indicateurs<sup>2</sup>. Ainsi, par exemple, pour le premier indicateur, les personnes estimant qu'elles vivaient difficilement étaient près de 15 fois plus susceptibles de ne pas être satisfaites du nombre de leurs repas quotidiens, comparées à celles qui déclaraient "vivre bien" ou "à peu près bien". On observe donc une validité apparente claire pour l'indice, dans la mesure où les items entrant dans sa composition reflètent les conditions de vie quotidienne des gens et leurs besoins en matière de vêtements, nourriture, soins de santé et transports.

<sup>2</sup> Le seuil de significativité a été fixé à 5% pour l'ensemble des résultats présentés ici.

Tableau 2:

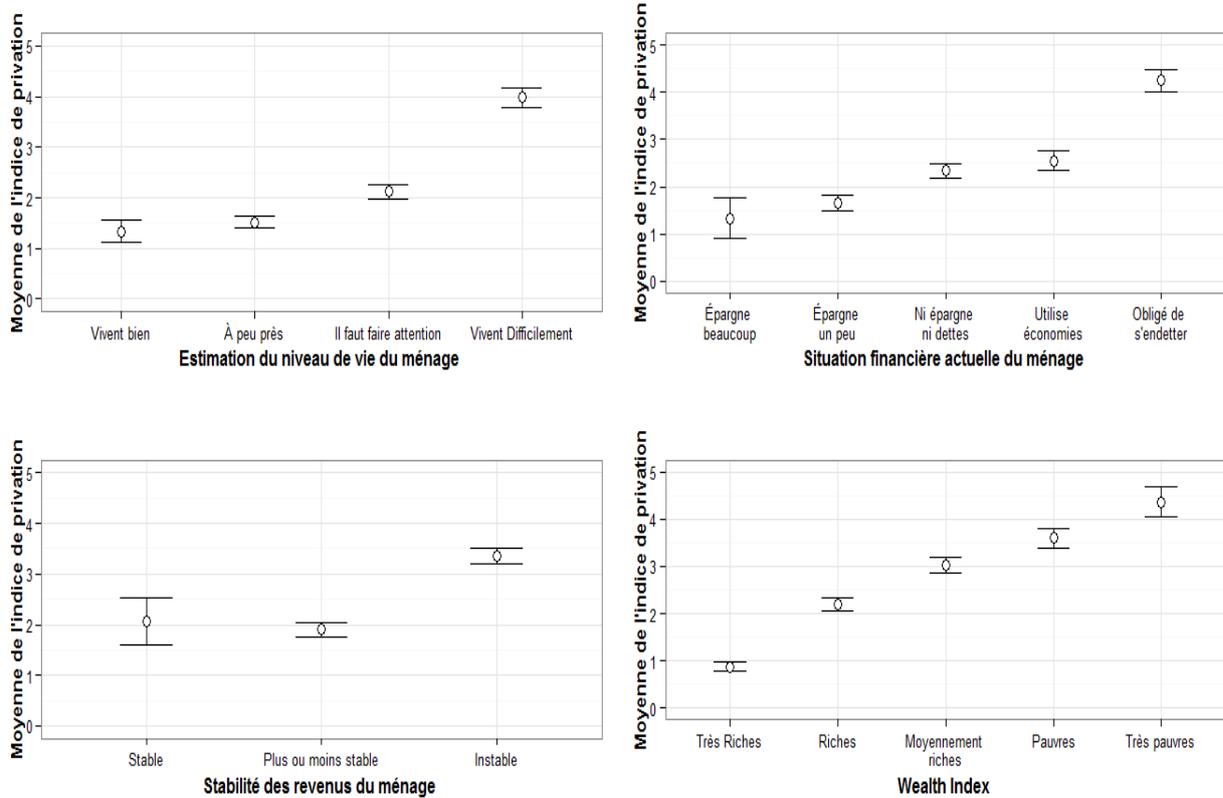
**Heat Map des Opinions pour les items considérés comme indispensables, par le groupe d'âge et le sexe de l'enquêté (%).**

	Age (années)						Sexe	
	16-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+	Homme	Femme
Avoir accès à l'eau potable	84	84	84	85	85	83	84	85
Pouvoir se soigner quand on est malade	83	83	84	83	86	83	83	84
Avoir un travail stable et durable	82	83	81	82	81	78	81	83
Pouvoir envoyer les enfants à l'école	80	80	79	80	79	77	78	81
Avoir accès à l'électricité	78	77	77	78	77	74	76	79
Prendre trois repas par jour tous les jours	74	74	74	76	76	73	73	77
Avoir un poste de radio	71	71	71	72	70	68	70	71
Avoir un logement	71	72	70	71	72	70	70	73
Avoir un moyen de transport personnel	69	69	68	68	67	64	69	67
Pouvoir s'occuper de son corps (savons, coiffeurs, etc.)	68	66	67	68	66	66	65	70
Un bon repas les jours de fête (dimanche, cérémonie, etc.)	61	63	63	66	65	65	63	65
Avoir des tables et des lits dans la maison	64	62	62	61	61	59	61	64
Pouvoir acheter des produits d'entretien (savon, cire, etc.)	63	63	62	62	63	58	60	65
Avoir plusieurs vêtements pour se changer (au moins deux)	63	62	61	61	61	59	59	64
Pouvoir acheter un poste de télévision	61	59	60	59	56	54	58	60
Avoir un logement spacieux	60	58	60	61	59	59	59	61
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	57	57	57	58	57	58	56	60
Pouvoir prendre le taxi en cas de nécessité	54	56	55	56	57	57	55	57
Avoir plusieurs paires de chaussures (au moins deux)	60	59	58	58	58	56	56	61
Maîtrise de la fécondité	58	58	56	55	50	50	53	59
Prendre des vacances une fois par an (voyage)	53	51	51	52	49	48	50	53
Manger des céréales ou tubercules tous les jours	52	50	51	52	52	51	50	52
Pouvoir prendre le bus (ou équivalent) pour aller travailler	46	45	45	46	45	45	44	47
Manger des légumes tous les jours	42	41	43	44	45	44	42	44
Pouvoir offrir des cadeaux quand il le faut	43	44	44	47	42	44	44	45
Travailler nuit et jour	16	17	17	17	15	16	17	16

Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

Figure 1:

Tests de la validité de l'échelle de l'indice de privation (moyenne de l'indice et intervalle de confiance à 95%)



Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

### (c) La fiabilité et la validité de l'échelle

La fiabilité de l'échelle a été testée en utilisant l'alpha de Cronbach, et a été jugé élevée, avec un coefficient alpha de 0.885. Quant à la validité de l'échelle, elle a été testée en regardant si elle présentait des associations statistiquement significatives avec un ensemble de variables indépendantes connues pour être corrélées à la pauvreté (Pantazis et al, 2006b). En effet, on peut s'attendre à ce que quelqu'un qui subit des privations soit également plus susceptible de se considérer comme subjectivement pauvre, d'avoir un plus faible niveau de ressources ou d'actifs au niveau du ménage, ou d'avoir un revenu ou une situation financière instable dans son ménage. Nous avons donc testé l'indice de privation pour le Bénin contre les quatre corrélats de la pauvreté décrits ci-dessus. Dans chaque cas, le score moyen de la privation était le plus élevé (c'est-à-dire avec un niveau plus élevé de privation) pour les individus identifiés comme les plus défavorisés selon ces indicateurs.

### (d) Prévalence de la privation au Bénin

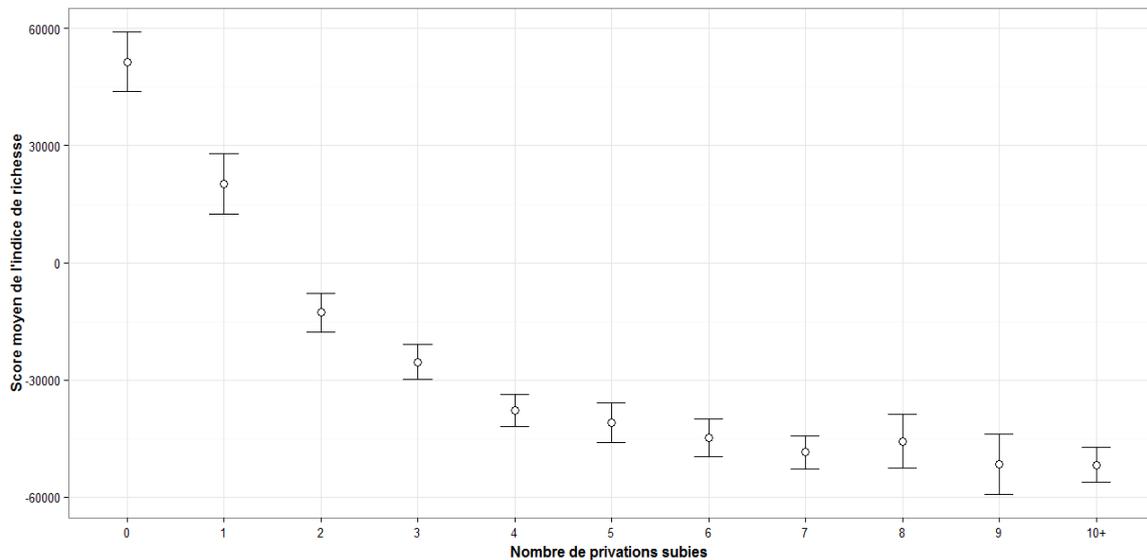
Bien qu'un peu plus d'un tiers (36%) des répondants aient indiqué que leurs besoins concernant les 16

points de l'indice de privation étaient plus ou moins satisfaits, et aient ainsi été classés comme ne rencontrant pas de privations, près des deux tiers estimaient que leurs besoins pour au moins un item n'étaient pas du tout satisfaits. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion des répondants privés diminue lorsque le nombre de privations augmente. Environ 6% des répondants sont privés d'au moins dix items.

### (e) Seuil de privation/de pauvreté

Townsend (1979) a montré qu'il existe une relation claire entre les moyens des individus et leur capacité à se prémunir contre la pauvreté. Des études (Gordon et Pantazis, 1997c) basées sur l'approche consensuelle de la pauvreté ont utilisé le revenu du ménage comme une mesure des ressources utilisées par les individus pour atténuer et se prémunir contre les effets de la privation. Ces études rapportent l'existence d'un point sur la distribution en dessous duquel l'expérience de privations multiples augmente beaucoup plus rapidement. En dessous de ce niveau de ressources (revenu ou autres), les gens ne sont plus en mesure de satisfaire leurs besoins de base.

**Figure 2:**  
**Score moyen de l'indice de richesse par le nombre de privations subies**



Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

L'EDSB III ne contient pas de données sur le revenu ou les dépenses des ménages et il est donc impossible de répéter un exercice similaire permettant l'identification du point d'inflexion ou de seuil. Il est cependant possible d'utiliser les scores bruts de l'indice de richesse EDS (Rutstein et Johnson, 2004) comme proxy pour les ressources du ménage. Cet indice de richesse utilise les informations relatives aux actifs physiques des ménages (par exemple les terres, véhicules ou biens de consommation durables possédés) et l'accès aux services de base (tels que l'électricité, eau courante, assainissement) pour leur attribuer un score sur une échelle continue. Il diffère en cela de notre indice de privation : alors que celui-ci utilise des questions relatives à la satisfaction des besoins concernant des items jugés indispensables par une majorité d'enquêtés, l'indice de richesse EDS reflète quant à lui l'accès à certains services et la possession de certains biens de base. Ils ne sont donc pas développés à partir des mêmes questions<sup>1</sup>.

Les scores de l'indice de richesse EDS peuvent être utilisés pour classer les ménages dans une distribution, ou les regrouper en catégories, comme les quintiles. Comme on peut s'y attendre, il existe une relation claire entre le score de l'indice de richesse et celui de l'indice de privation, les individus ne connaissant pas de privations ayant des scores pour l'indice de richesse significativement plus élevés (Figure 2). En dessous d'un certain niveau de ressources du ménage (sur l'axe-y), le nombre de privations subies (sur l'axe des x) augmente fortement. C'est là que l'on pourrait envisager la création d'une ligne ou d'un seuil de pauvreté (si l'on utilisait le revenu sur l'axe des

ordonnées – axe-y). Dans ce cas, basée sur une évaluation visuelle, nous considérons les individus connaissant quatre privations ou plus comme étant en dessous du seuil de pauvreté selon l'indice de richesse, et considérons tous ces ménages comme étant pauvres<sup>2</sup>. Ces ménages représentent un peu moins d'un tiers (31%) des ménages, une proportion similaire aux ratios de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté monétaire du Bénin en 2006 (37,2%) et 2007 (33,3%)<sup>3</sup>; si le seuil était fixé plus haut, à 5 privations ou plus, 23% des ménages seraient classés comme pauvres. A contrario, un peu plus du tiers (36%) des ménages n'a pas connu de privations.

<sup>2</sup> Une étude de Gordon utilisant des analyses de variance (ANOVA) et des régressions logistiques afin d'identifier des seuils dans la relation entre le revenu et la privation suggère un seuil de trois ou plus. Toutefois, le revenu et l'indice de richesse étant des mesures conceptuellement très différentes, nous préférons pêcher par excès de prudence et nous fixons le seuil de pauvreté à quatre privations ou plus.

<sup>3</sup> Les ratios de la population pauvre en fonction des seuils de pauvreté pour le Bénin sont disponibles sur le site de la Banque mondiale :

<http://donnees.banquemondiale.org/pays/benin> (consulté le 25 Septembre 2015). Ces seuils sont calculés à partir des données concernant les dépenses de consommation des ménages des enquêtes EMICoV. Cependant, aucun document détaillant la manière dont ces seuils sont calculés n'a été retrouvé pour cette étude.

<sup>1</sup> Les questions utilisées pour l'indice de richesse EDS sont disponibles à <http://dhsprogram.com/topics/wealth-index/Wealth-Index-Construction.cfm> (benin2006.xlsx).

Tableau 3:

**La répartition de la privation multiple au Bénin, 2006 (%)**

		Aucune privation	1-3 privations	4+ privations
	<b>Bénin</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>31</b>
<b>Urbain-Rural</b>	Rural	28	33	39
	Urbain	47	34	19
<b>Département</b>	Collines	16	36	48
	Atacora	35	23	43
	Plateau	26	32	42
	Zou	29	35	37
	Quémé	29	39	33
	Couffo	36	31	33
	Atlantique	34	34	32
	Mono	46	25	29
	Donga	46	29	25
	Alibori	33	48	20
	Borgou	45	35	19
	Littoral	59	29	12
<b>Quintiles de l'Indice de Richesse</b>	Très pauvres	24	25	51
	Pauvres	25	33	42
	Moyennement riches	26	39	35
	Riches	37	41	22
	Très riches	64	30	7
<b>Age</b>	16-24	36	36	28
	25-34	39	34	28
	35-44	36	34	30
	45-54	34	33	34
	55-64	33	33	34
	65+	31	31	37
<b>Sexe</b>	Homme	35	34	31
	Femme	37	33	30
<b>Religion</b>	Autre Traditionnel	27	23	50
	Traditionnel (Vodoun)	27	30	42
	Autre Religion	25	34	41
	Céleste	29	35	37
	Aucune religion	35	31	34
	Protestant Méthodiste	31	35	34
	Autre Protestant	38	32	31
	Autre Chrétien	33	37	30
	Catholique	42	33	25
Musulman	40	37	23	
<b>Ethnie</b>	Betamari et apparentés	32	22	47
	Fon et apparentés	32	34	34
	Yoruba et apparentés	35	34	32
	Yoa & Lokpa et apparentés	39	31	30
	Peulh et apparentés	24	46	29
	Adja et apparentés	43	30	27
	Pays Frontière	53	24	23
	Autres Pays	50	29	21
	Bariba et apparentés	40	42	18
	Autres groupes ethniques	47	36	17
Dendi et apparentés	54	30	16	
<b>Education</b>	Aucun niveau	30	33	38
	Primaire	37	36	28
	Collège	46	35	19
	Lycée	60	30	10
	Supérieur	64	29	7

Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

### (f) Le profil des privations multiples au Bénin

Le tableau 3 montre comment la privation multiple est répartie parmi les différents départements et groupes socio-culturels. Si l'on regarde uniquement la catégorie de ceux qui connaissent 4 privations ou plus, les taux de prévalence dans les zones rurales sont deux fois supérieurs à ceux des zones urbaines. On constate également des variations géographiques considérables: alors que près de la moitié des ménages de Collines connaissent 4 privations ou plus, c'est le cas de seulement un ménage sur huit dans le département Littoral. De façon logique, la prévalence de la privation multiple est plus élevée pour ceux se trouvant dans le quintile le plus pauvre de l'indice de richesse. Le fait que 7% des ménages situés dans le quintile supérieur rapportent être touchés par 4 privations ou plus suggère que certains ménages en situation de privation sont classés comme étant relativement riches selon l'indice de richesse, ce qui est problématique. Les méthodes utilisées pour créer les indices de richesse et leur utilité pour faire des comparaisons fiables et significatives entre pays ou dans le temps ont souvent été critiquées (Falkingham et Namazie, 2002, Howe et al., 2008), et notre analyse montre en effet que l'indice de richesse peut identifier comme riches certains ménages très défavorisés. Ceci n'est cependant guère surprenant dans un pays à faible revenu comme le Bénin, où les privations de certains besoins de base (tels que l'accès à l'eau potable ou à l'électricité) sont souvent élevées.

On observe peu de différences entre la plupart des groupes d'âge, hormis pour les répondants âgés de 65 ans et plus qui présentent des taux de 4 privations ou plus légèrement plus élevés. Les données étant recueillies pour un seul individu par ménage, il est impossible d'évaluer l'ampleur de la pauvreté au sein de celui-ci, et de savoir s'il existe des inégalités entre ses membres en fonction du sexe ou de l'âge. Pour ce qui est de l'appartenance à un groupe ethnique, les membres des ethnies Betamari et apparentés semblent plus désavantagés que leurs compatriotes, tandis que les groupes Dendi et Bariba affichent des taux de 4 privations ou plus relativement faibles. La relation attendue entre l'éducation et la privation multiple est confirmée, avec un gradient apparent (c'est-à-dire que les personnes sans niveau d'éducation ont des taux beaucoup plus élevés de 4 privations ou plus).

---

### Les préférences adaptatives

---

Ayant présenté les résultats de l'approche consensuelle de mesure de la pauvreté pour le Bénin, il convient de se pencher sur certaines critiques qui sont parfois émises à l'encontre des méthodes basées sur la mesure subjective de la pauvreté. Plus particulièrement, une question souvent soulevée au sujet des perceptions subjectives des individus de leur propre position sociale et de leur bien-être est celle des "préférences

adaptatives". Selon cette théorie, les personnes pauvres ou défavorisées peuvent adapter leurs préférences aux possibles qui s'offrent à elles, et ces horizons limités expliquent qu'elles peuvent estimer à la baisse ce que sont les nécessités de la vie dans une société donnée. En d'autres termes, selon Nussbaum, *"Les désirs et les préférences des individus s'adaptent à leurs croyances concernant les normes sociales et leurs propres possibilités. Ainsi, les individus ajustent généralement leurs préférences afin de refléter leur niveau des possibilités disponibles... Les individus faisant partie de groupes n'ayant pas eu accès, de manière persistante, à l'éducation ou à l'emploi en dehors de la maison, peuvent mettre longtemps à désirer ces choses parce qu'ils ne savent pas ce qu'elles sont ou ce qu'elles pourraient signifier dans une vie comme la leur"* (Nussbaum, 1999:11)

Les personnes en situation de pauvreté (et de privation) seraient donc moins susceptibles d'exiger des changements radicaux ou des standards s'élevant au niveau des normes établies par les experts (ou aux besoins des populations), et accepteraient leur situation par nécessité (Sen, 1992). Pour certains, ce phénomène introduit un biais dans la mesure subjective de la pauvreté, en ce qu'il entraînerait une expression limitée de ce que les normes sociales sont réellement ou devraient être, affectant la fiabilité des mesures basées sur les perceptions des individus.

Cette question des préférences adaptatives fait aujourd'hui l'objet de nombreux travaux. Burchardt (2004), a par exemple cherché à identifier et quantifier le processus d'adaptation en fonction de l'évolution des revenus et de la satisfaction par rapport au revenu du ménage en s'appuyant sur les données du British Household Panel Survey. Cette étude montre que les individus ayant connu une baisse de leurs revenus d'une année à l'autre étaient moins satisfaits que ceux dont le revenu n'avait pas changé, mais aussi, et de manière plus surprenante, que ceux ayant connu une augmentation de leur revenu étaient également moins satisfaits.

Utilisant des données pour la Suède, Halleröd (2006) a examiné si les personnes adaptent leurs préférences de consommation en fonction de leur capacité à consommer. Il a testé l'hypothèse que le niveau de vie est corrélé au nombre de biens de consommation jugés souhaitables, les personnes disposant de ressources économiques plus limitées jugeant ce nombre moins élevé que celles mieux dotées en ressources. S'il observe que les personnes à faible revenu semblent effectivement adapter leurs préférences en se montrant satisfaites avec moins, ses analyses montrent surtout que ce sont les contraintes économiques à long terme qui encouragent l'adaptation des préférences. Ce phénomène est visible dans le fait que les personnes ayant un accès limité aux ressources économiques étaient plus susceptibles de dire qu'elles "ne pouvaient pas se permettre" différents objets de consommation, même si elles étaient aussi plus susceptibles de dire

qu'elles "ne voulaient pas" consommer ces divers articles, indiquant un ajustement des aspirations.

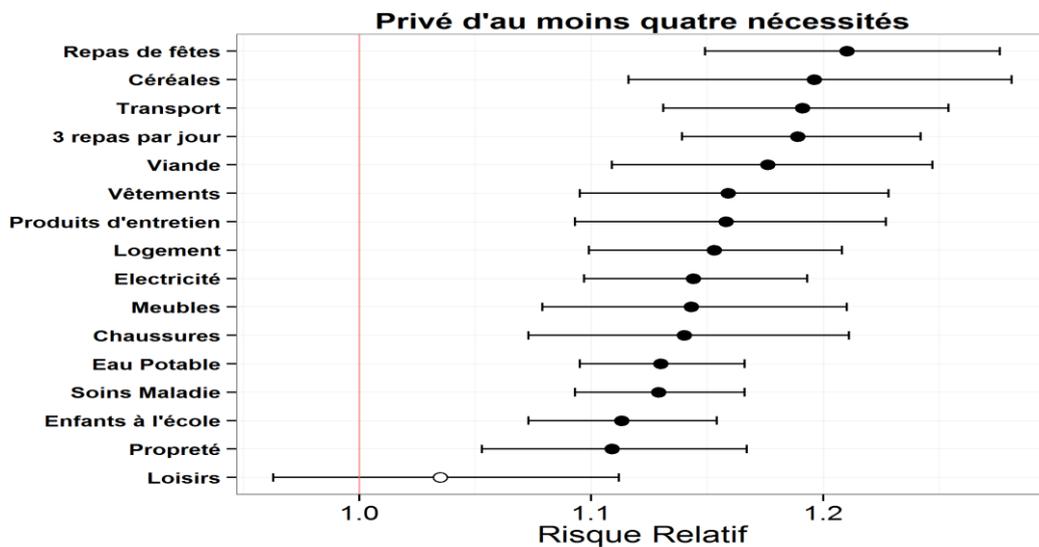
Noble et al. (2008) ont quant à eux examiné si les préférences adaptatives affectaient une mesure définie démocratiquement de la pauvreté en Afrique du Sud. Un tel exercice est particulièrement important dans un pays comme l'Afrique du Sud, en raison de son héritage de l'apartheid qui marginalisait et défavorisait systématiquement une majorité de la population. Or, toute tentative de définition «démocratique» de la pauvreté à l'aide de l'approche consensuelle, suppose que ce qui ressort n'ait pas été contraint et limité par les expériences des individus. En contrôlant des différences entre les groupes de population et les milieux (urbain / rural), Noble et al. ont trouvé que les répondants situés au-dessus d'un seuil de pauvreté subjective (c'est-à-dire ayant déclaré que le revenu de leur ménage était supérieur au montant nécessaire pour s'en sortir à peu près) étaient *plus* susceptibles que ceux qui étaient en-dessous de ce seuil de définir certains produits comme indispensables. Dans le même contexte, Wright et Noble (2013) ont récemment approfondi cette question en s'intéressant au lien entre le fait de posséder un item et le fait de le considérer comme une nécessité. Ils ont trouvé que bien que les personnes possédant les items étaient plus susceptibles de les considérer comme nécessaires, ceux qui ne les possédaient pas en étaient généralement privés du fait d'un manque de moyens et non parce qu'ils n'en voulaient pas. Ainsi, si cette étude apporte des preuves de l'existence de préférences adaptatives - les pauvres étant moins susceptibles de signaler un élément comme une nécessité - elle démontre également que cela n'affecte

pas la fiabilité de la méthode ou son applicabilité aux pays à faible revenu.

Nous avons utilisé les données du Bénin pour voir si l'on observait le phénomène des préférences adaptatives chez les personnes en situation de pauvreté. Si les personnes ayant déclaré que leurs besoins pour un item particulier n'étaient «pas du tout satisfaits» (tableau 1) étaient systématiquement moins susceptibles que celles estimant leurs besoins satisfaits de considérer les items faisant partie de l'indice de privation comme indispensables, cela tendrait à prouver l'existence de préférences adaptatives, avec des implications pour l'indice global de la privation. En contrôlant par l'âge, le sexe et le milieu urbain ou rural de résidence du répondant, et par le quintile de richesse de son ménage, nous avons comparé les risques relatifs de penser qu'un item est indispensable pour les groupes favorisés/défavorisés (Figure 3). Il apparaît que, dans le cas du Bénin, les personnes pauvres (définies ici comme connaissant quatre privations ou plus d'items socialement perçus comme des nécessités) étaient légèrement *plus* susceptibles que celles ne connaissant pas de privations (qui ne sont donc pas pauvres) de considérer tous les items constitutifs de l'indice de privation comme indispensables. Les résultats de cette analyse vont donc à l'encontre de l'idée que les personnes pauvres ajustent leurs préférences à la baisse pour ce qui est des nécessités de la vie, et suggèrent plutôt que leurs perceptions rejoignent celles des personnes non-pauvres quant à ce qui constitue un niveau de vie décent. La présente étude suggère donc l'absence de préférences adaptatives parmi la population enquêtée dans l'EDSB III, au Bénin. Un résultat similaire avait déjà été observé par Gordon et Pantazis (1997b).

Figure 3:

**Ratios de risque relatif et leurs intervalles de confiance à 95% pour les répondants privés d'au moins 4 items estimés 'indispensables', comparés aux répondants ne subissant pas de privation**



Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

Afin de vérifier que ce résultat ne s'explique pas par l'utilisation de l'indice global de privation, les ratios de risque ont été calculés pour chaque item de l'indice, en comparant ceux qui ont déclaré que leurs besoins n'étaient pas du tout satisfaits (et donc pauvres) avec ceux dont les besoins étaient satisfaits (non pauvres). Dans presque tous les cas, les individus privés étaient significativement plus susceptibles de considérer chacun des éléments dans l'indice de privation comme indispensables, comparés à ceux qui n'étaient pas privés (254 tests RR sur 256 étaient statistiquement significatifs à 5%, pour des valeurs allant de 1 à 1,4).

## Discussion

Cet article a cherché à démontrer l'utilité de l'approche consensuelle pour produire un indice de privation valable et fiable dans le contexte d'un pays à faible revenu. En dépit des variations socio-économiques et culturelles considérables au Bénin, l'analyse a démontré qu'il existe un consensus clair quant aux éléments formant la base d'un niveau de vie décent, et dont personne ne devrait être privé. Ainsi, il est clair que les conceptions de la population concernant ce qui constitue les besoins de base et la pauvreté vont bien au-delà des définitions conventionnelles limitées (par exemple, suffisamment d'argent pour satisfaire les besoins alimentaires minimaux), une critique souvent formulée à l'encontre des indicateurs monétaires. L'approche consensuelle nous permet d'élargir le concept développé par Townsend de privation relative et d'exclusion de normes coutumières, pour révéler, les aspirations plus élevées que les gens souhaitent satisfaire, et cela même lorsqu'ils se trouvent en situation de très grande pauvreté. Un certain nombre de pays riches, y compris les Etats membres de l'Union Européenne, se sont ainsi éloignés des définitions minimales de la pauvreté, et intègrent de plus en plus souvent les attitudes de la population en ce qui concerne les normes sociales et les nécessités (à la fois matérielles et sociales) dans leurs mesures et estimations de la pauvreté. Pour cette raison, l'approche consensuelle semble devoir s'installer durablement dans les pratiques de recherche sur la pauvreté, et devenir à plus ou moins long terme une partie intégrante des efforts d'évaluation de la pauvreté dans de nombreux autres pays.

À ce jour, il n'y a pas eu d'efforts concertés pour mener des études comparables utilisant l'approche consensuelle dans les pays à revenu faible et moyen. Le programme EDS, avec son infrastructure d'enquête déjà bien établie, présente un mécanisme idéal car les modules sur la pauvreté, similaires à celui de l'EDSB III, peuvent être utilisés dans un certain nombre de pays en développement. D'autres programmes d'enquêtes internationales, tels que les Enquêtes à

Indicateurs Multiples de l'UNICEF (MICS) qui mettent l'accent sur les besoins des enfants, les enquêtes sur la mesure des niveaux de vie de la Banque Mondiale (LSMS) ou encore les enquêtes du Global Barometer pourraient également recueillir des données comparables, en standardisant les questions, les listes d'items et les catégories de réponse. Les analyses qui en seraient tirées pourraient démontrer (ou confirmer ce qui est déjà connu en Europe, grâce à l'enquête Eurobaromètre) qu'il existe un certain consensus quant à ce que sont les nécessités de la vie et ce qui constitue un niveau de vie décent. La précision et la pertinence politique des mesures prises pour lutter contre la pauvreté pourraient être considérablement améliorées si les vues de la population (et en particulier celles des «pauvres») étaient intégrées dans la mesure de la pauvreté. Ceci peut être fait de différentes façons, notamment par l'usage de groupes de discussion ou en incorporant dans la mesure les normes nationales ou internationalement convenues (telles que les normes minimales et / ou droits d'accès à l'éducation, la qualité de l'eau, la qualité du logement, etc. reconnus dans les constitutions de certains pays comme l'Afrique du Sud).

L'approche adoptée dans cet article suit l'approche dite «consensuelle» ou «de la privation» pour mesurer la pauvreté en sondant les perceptions du public quant aux besoins de base à travers une enquête représentative. L'article suggère aussi que l'idée selon laquelle les préférences adaptatives (qui amèneraient les plus pauvres à sous-estimer leurs besoins) représenteraient une limite importante à l'efficacité de l'approche consensuelle n'était pas fondée. Au Bénin, il se dégage non seulement un consensus clair parmi l'ensemble des groupes sociaux quant à l'importance de tous les éléments, mais on observe également que les personnes pauvres sont davantage susceptibles que les autres de considérer chacun des éléments constitutifs de l'indice de privation comme indispensables. A l'instar de ce que Wright et Noble (2013) ont observé pour l'Afrique du Sud, le fait de ne pas posséder un item ne signifie pas nécessairement que les individus n'aspirent pas à l'avoir; dans la plupart des cas, cela découle plutôt d'un manque de moyens. En tant que telle, l'approche consensuelle semble être une méthode valide et fiable pour l'étude de la pauvreté dans les pays à faible revenu. L'utiliser pour élaborer des mesures ou des indicateurs pour différents sous-groupes (par exemple spécifiquement pour les enfants ou les personnes âgées) comme cela a été fait en Europe pourrait constituer la base d'un travail important à l'avenir.

## Références Bibliographiques

**Abe, A. & Pantazis, C. 2013.** Comparing Public Perceptions of the Necessities of Life across Two Societies: Japan and the United Kingdom. *Social Policy and Society*.

**Accardo, J. et de Saint Pol, T. 2009.** Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations ? *Economie et Statistique*, 421, 3-27.

**Boarini, R. and Mira d'Ercole, M. 2006.** Measures of Material Deprivation in OECD Countries, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers* 37.

**Burchardt, T. 2004.** Are one man's rags another man's riches? Identifying adaptive expectations using panel data. London: Centre for Analysis of Social Exclusion, London School of Economics.

**Chandy, L. & Gertz, G. 2011.** Poverty in numbers: the changing state of global poverty from 2005 to 2015. Washington D.C.: The Brookings Institution.

**Chen, S. & Ravallion, M. 2008.** The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty. Washington D.C.: World Bank.

**Citro, C. F. & Michael, R. T. (eds.) 1995.** *Measuring Poverty: A New Approach*, Washington, DC: National Academy Press.

**Davies, R. & Smith, W. 1998.** *The Basic Necessities Survey: The Experience of Action Aid in Vietnam*. London: Action Aid.

**Falkingham, J. & Namazie, C. 2002.** *Measuring health and poverty: a review of approaches to identifying the poor*. London: DFID Health Systems Resource Centre.

**Fusco, A. 2007.** *La Pauvreté: Un Concept Multidimensionnel*. Paris: L'Harmattan.

**Gordon, D. 2006.** The concept and measurement of poverty. In: Pantazis, C., Gordon, D. & Levitas, R. (eds.) *Poverty and social exclusion in Britain: The Millennium Survey*. Bristol: The Policy Press.

**Gordon, D. & Pantazis, C. 1997a.** *Breadline Britain in the 1990s*, Aldershot, Ashgate Publishing Ltd.

**Gordon, D. & Pantazis, C. 1997b.** Measuring poverty: Breadline Britain in the 1990s. In: Gordon, D. & Pantazis, C. (eds.) *Breadline Britain in the 1990s*. Aldershot: Ashgate Publishing.

**Gordon, D. & Pantazis, C. 1997c.** The public's perception of necessities and poverty. In: Gordon, D. & Pantazis, C. (eds.) *Breadline Britain in the 1990s*. Aldershot: Ashgate.

**Halleröd, B. 1995.** The Truly Poor: Indirect and Direct Measurement of Consensual Poverty in Sweden. *Journal of European Social Policy*, 5, 111-129.

**Halleröd, B. 2006.** Sour Grapes: Relative Deprivation, Adaptive Preferences and the Measurement of Poverty. *Journal of Social Policy*, 35, 371-390.

**Halleröd; B., Bradshaw, J. & Holmes, H. 1997.** Adapting the Consensual Definition of Poverty. In: Gordon, D. & Pantazis, C. (eds.) *Breadline Britain in the 1990s*. Aldershot: Ashgate Publishing.

**Halleröd, B., Larsson, D., Gordon, D. & Ritakallio, V. M. 2006.** Relative deprivation: a comparative analysis of Britain, Finland and Sweden. *Journal of European Social Policy*, 16, 328-345.

- Hillyard, P., Kelly, G., McLaughlin, E., Patsios, D. & Tomlinson, M. 2003.** Bare necessities: Poverty and Social Exclusion in Northern Ireland: key findings. Belfast: Democratic Dialogue.
- Howe, L., Hargreaves, J. R. & Huttly, S. R. A. 2008.** Issues in the construction of wealth indices for the measurement of socio-economic position in low-income countries. *Emerging Themes in Epidemiology*, 5.
- INSAE 2007.** Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICov) Bénin. Cotonou: INSAE.
- Kaijage, F. & Tibaijuka, A. 1996.** Poverty and Social Exclusion in Tanzania. Research Series No.109. Geneva: ILS.
- Mack, J. & Lansley, S. 1985.** *Poor Britain*, London, Allen and Unwin.
- Mahbub Uddin Ahmed, A. I. 2007.** Consensual poverty in Britain, Sweden and Bangladesh: A Comparative Study. *Bangladesh e-Journal of Sociology*, 4, 56-77.
- Morris, J. A. & Gardner, M. J. 1988.** Calculating confidence intervals for relative risk (odds ratios) and standardised ratios and rates. *BMJ*, 296, 1313-1316.
- Mtapuri, O. 2011.** Developing an asset threshold using the consensual approach: results from Mashonaland West, Zimbabwe. *Journal of International Development*, 23, 29-41.
- Nandy, S. & Pomati, M. 2014.** Applying the Consensual Method of Estimating Poverty in a Low Income African Setting, *Social Indicators Research*. <http://link.springer.com/article/10.1007/s11205-014-0819-z>
- Noble, M., Ratcliffe, A. & Wright, G. 2004.** *Conceptualizing, Defining and Measuring Poverty in South Africa: An Argument for a Consensual Approach*. Oxford: Centre for the Analysis of South African Social Policy, University of Oxford.
- Noble, M., Wright, G., Magasela, W. K. & Ratcliffe, A. 2008.** Developing a Democratic Definition of Poverty in South Africa. *Journal of Poverty*, 11, 117-141.
- Nteziyaremye, A. & Mknelly, B. 2001.** *Mali Poverty Outreach Study of the Kafo Jiginew and Nyesigiso Credit and Savings with Education Programs*. Davis, CA: Freedom from Hunger.
- Nussbaum, M. 1999.** *Sex and Social Justice*, New York, Oxford University Press.
- Pantazis, C., Gordon, D. & Levitas, R. 2006a.** *Poverty and social exclusion in Britain: the Millennium Survey*, Bristol, The Policy Press.
- Pantazis, C., Gordon, D. & Townsend, P. 2006b.** *The Necessities of Life*. In: Pantazis, C., Gordon, D. & Levitas, R. (eds.) *Poverty and Social Exclusion in Britain: The Millennium Survey*. Bristol: The Policy Press.
- Pinkovskiy, M. & Sala-I-Martin, X. 2010.** *African Poverty is Falling .... Much Faster than You think*. New York: Columbia University and the National Bureau for Economic Research.
- Reddy, S. & Pogge, T. 2008.** How not to count the poor. In: Anand, S., Segal, P. & Stiglitz, J. E. (eds.) *Debates in the Measurement of Global Poverty*. Oxford: Oxford University Press.
- Rutstein, S. O. & Johnson, K. 2004.** *The D.H.S. wealth index*. D.H.S. Comparative Reports Calverton, Maryland: ORC Macro.

- Saunders, P., Naidoo, Y. & Griffiths, M. 2007.** Towards new indicators of disadvantage: deprivation and social exclusion in Australia. Social Policy Research Centre, University of New South Wales.
- Saunders, P. & Wong, M. 2011.** Measurement and Change in Deprivation and Exclusion in Australia. Second Townsend Memorial Conference. Bristol.
- Sen, A. 1992.** Inequality Re-examined, Oxford, Clarendon Press.
- Shaffer, P. 2007.** New Thinking on Poverty: Implications for Globalisation and Poverty Reduction Strategies, DESA Working Paper series, New York: United Nations Department for Economic and Social Affairs.
- Townsend, P. 1979.** Poverty in the United Kingdom, Harmondsworth, Penguin Books Ltd.
- Townsend, P. (ed.) 2009.** Building decent societies: rethinking the role of social security in development Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- UNDP 2013.** The Rise of the South: Human Progress in a Diverse World Explanatory note on 2013 HDR composite indices - Benin. New York: United Nations Development Programme.
- United Nations 2012.** The Millennium Development Goals Report 2012. New York: United Nations.
- Van Den Bosch, K. 2001.** Identifying the poor: Using subjective and consensual measures, Aldershot, Ashgate.
- Wright, G. 2008.** Findings from the Indicators of Poverty and Social Exclusion Project: A Profile of Poverty using the Socially Perceived Necessities Approach: Key Report 7. Pretoria: Department of Social Development, Republic of South Africa. .
- Wright, G. & Noble, M. 2013.** Does Widespread Lack Undermine the Socially Perceived Necessities Approach to Defining Poverty? Evidence from South Africa Journal of Social Policy, 42, 147-165.

---

## **ANNEXE 1 : RESULTATS POUR L'INDICE PONDERE DE PRIVATION**

---

Suite à la très utile suggestion d'un référent anonyme, nous avons examiné comment l'application de pondération à l'indice de privation que nous utilisons dans le présent article pourrait affecter nos résultats. Pour cela, nous avons développé un indice pondéré selon la méthode de Halleröd et al. (1997). Cette approche suppose d'attribuer à chaque item une pondération égale à l'inverse de la proportion de la population considérant cet item comme nécessaire. En raison de la très grande fiabilité de notre index originel, nous étions confiants que le fait de pondérer les items et l'index n'affecterait pas substantiellement nos résultats, et la distribution de la pauvreté mesurée à l'aide de notre indice de privation non-pondéré. Nous présentons ici ces résultats pour l'indice pondéré.

Les valeurs de notre indice de privation non pondéré étaient comprises entre 0 et 16. Les valeurs de l'indice pondéré sont comprises entre 0 et 5.31. La fiabilité de l'échelle reste haute, avec un coefficient alpha de Cronbach de 0.877.

Afin de déterminer un seuil de privation, nous observons les corrélations entre l'indice pondéré et les indicateurs de la pauvreté utilisés dans la figure 1. A chaque fois, le score de 1 ou plus apparaît comme une mesure valide de la pauvreté.

En utilisant les résultats pour ce seuil, nous trouvons que 32% de la population peut être considérée comme 'pauvre', un résultat presque identique à ce que nous avons constaté en utilisant l'indice non pondéré (31%). Il apparaît donc que l'usage d'un indice pondéré, construit suivant la méthode de Halleröd et al. (1997), ne modifie que très peu les résultats, comme on peut le constater à la lecture des tableaux 4 et 5.

**Encadré 2 : Pondérations appliquées à l'ensemble des 16 items formant la base de l'indice de privation**

Avoir accès à l'eau potable = 0.158  
 Pouvoir se soigner quand on est malade = 0.164  
 Pouvoir envoyer les enfants à l'école = 0.208  
 Avoir accès à l'électricité = 0.233  
 Prendre trois repas par jour tous les jours = 0.256  
 Avoir un logement = 0.289  
 Avoir un moyen de transport personnel = 0.323  
 Pouvoir s'occuper de son corps (savons, coiffeurs, etc.) = 0.332  
 Un bon repas les jours de fête (dimanche, cérémonie, etc.) = 0.363  
 Pouvoir acheter des produits d'entretien (savon, cire, etc.) = 0.381  
 Avoir des tables et des lits dans la maison = 0.382  
 Avoir plusieurs vêtements pour se changer (au moins deux) = 0.389  
 Avoir plusieurs paires de chaussures (au moins deux) = 0.418  
 Manger de la viande ou du poisson tous les jours = 0.428  
 Manger des céréales ou tubercules tous les jours = 0.491  
 Prendre des vacances une fois par an (voyage) = 0.492

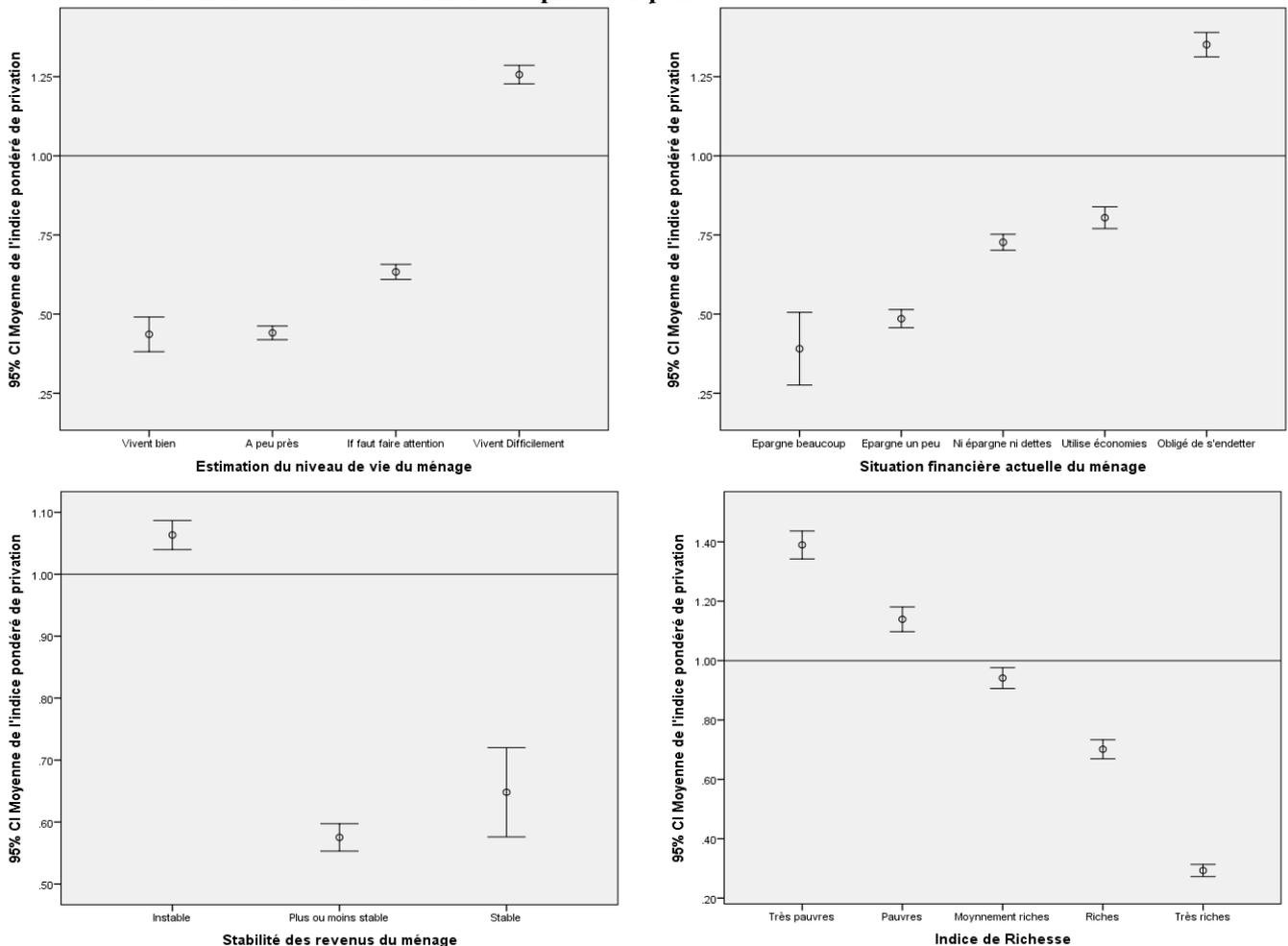
Tableau 4 :

**Pauvres et non pauvres selon l'indice de privation pondéré**

	Fréquence	Pourcentage
<b>Non pauvres</b>	11835	67.6
<b>Pauvres</b>	5676	32.4
<b>Total</b>	17511	100

Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

Figure 4:

**Tests de la validité de l'échelle de l'indice de privation pondéré**

Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

Tableau 5 :

**Répartition de la privation multiple au Bénin pour l'indice non pondéré et l'indice pondéré**

		<b>Indice non pondéré 4+ privations</b>	<b>Indice pondéré Pauvre</b>
	<b>Bénin</b>	<b>31</b>	<b>32</b>
<b>Urbain-Rural</b>	Rural	39	40
	Urbain	19	21
<b>Département</b>	Collines	48	50
	Atacora	43	43
	Plateau	42	45
	Zou	37	38
	Quémé	33	34
	Couffo	33	35
	Atlantique	32	34
	Mono	29	30
	Donga	25	26
	Alibori	20	20
	Borgou	19	21
	Littoral	12	13
<b>Quintiles de l'Indice de Richesse</b>	Très pauvres	51	51
	Pauvres	42	43
	Moyennement riches	35	37
	Riches	22	24
	Très riches	7	8
<b>Age</b>	16-24	28	30
	25-34	28	29
	35-44	30	31
	45-54	34	36
	55-64	34	36
	65+	37	39
<b>Sexe</b>	Homme	31	33
	Femme	30	32
<b>Religion</b>	Autre Traditionnel	50	50
	Traditionnel (Vodoun)	42	44
	Autre Religion	41	41
	Céleste	37	39
	Aucune religion	34	37
	Protestant Méthodiste	34	35
	Autre Protestant	31	32
	Autre Chrétien	30	32
	Catholique	25	27
Musulman	23	24	
<b>Ethnie</b>	Betamari et apparentés	47	47
	Fon et apparentés	34	36
	Yoruba et apparentés	32	34
	Yoa & Lokpa et apparentés	30	30
	Peulh et apparentés	29	28
	Adja et apparentés	27	28
	Pays Frontière	23	24
	Autres Pays	21	25
	Bariba et apparentés	18	21
	Autres groupes ethniques	17	17
Dendi et apparentés	16	16	
<b>Education</b>	Aucun niveau	38	39
	Primaire	28	30
	Collège	19	21
	Lycée	10	12
	Supérieur	7	9

Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)

## ANNEXE 2: HEAT MAP DES OPINIONS POUR LES ITEMS CONSIDERES COMME INDISPENSABLES, PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE DE L'ENQUETE (%)

	Département												Urbain-Rural	
	Mono	Zou	Plateau	Donga	Atlantique	Quémé	Atacora	Littoral	Couffo	Collines	Borgou	Alibori	Urbain	Rural
Avoir accès à l'eau potable	90	91	94	84	85	89	91	82	72	84	73	69	83	85
Pouvoir se soigner quand on est malade	91	87	93	87	83	89	92	81	70	84	73	74	83	84
Avoir un travail stable et durable	85	89	93	76	82	90	78	83	70	80	72	64	82	81
Pouvoir envoyer les enfants à l'école	89	83	88	84	83	89	85	78	66	77	62	56	79	79
Avoir accès à l'électricité	87	86	88	79	78	87	73	78	69	68	61	53	77	77
Prendre trois repas par jour tous les jours	83	87	84	69	80	76	84	70	71	66	60	51	72	76
Avoir un logement	70	78	80	75	79	73	70	79	61	63	56	55	72	70
Avoir un poste de radio	83	80	79	73	75	75	74	69	61	67	55	47	69	72
Avoir un moyen de transport personnel	75	75	71	70	77	63	78	68	57	67	55	55	67	68
Pouvoir s'occuper de son corps (savons, coiffeur, etc.)	83	74	72	75	69	75	69	71	52	55	45	57	68	66
Un bon repas les jours de fêtes (dimanche, cérémonie, etc.)	72	73	66	69	68	63	78	55	53	58	58	53	61	66
Pouvoir acheter des produits d'entretien	78	68	67	66	66	70	64	69	50	49	43	44	64	61
Avoir des tables et des lits dans la maison	79	71	72	64	65	67	56	69	56	48	44	42	63	61
Avoir plusieurs vêtements pour se changer (au moins deux)	76	70	63	60	64	68	62	66	57	50	40	43	61	61
Avoir un logement spacieux	73	70	51	59	61	58	70	63	58	51	47	44	59	60
Pouvoir acheter un poste de télévision	76	73	72	64	62	60	48	59	55	47	42	36	59	59
Avoir plusieurs paires de chaussures (au moins deux)	74	67	59	59	63	66	55	64	52	47	35	39	59	58
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	75	64	55	57	62	59	58	56	54	51	47	44	54	59
Pouvoir prendre le taxi en cas de nécessité	70	62	59	70	61	52	72	54	42	63	33	36	55	56
Maîtrise de la fécondité	73	61	60	55	66	56	48	65	39	41	45	36	59	53
Manger des céréales ou tubercules tous les jours	70	57	49	53	50	58	58	47	42	35	49	40	48	53
Prendre des vacances une fois par an (voyage)	64	65	60	61	55	56	43	51	45	36	34	33	51	51
Pouvoir prendre le bus (ou équivalent) pour aller travailler	66	57	56	52	51	43	51	43	39	30	24	32	45	45
Pouvoir offrir des cadeaux quand il le faut	67	57	51	53	52	36	44	34	45	33	37	27	40	47
Manger des légumes tous les jours	58	45	47	51	42	43	49	40	42	26	44	36	38	46
Travailler nuit et jour	41	22	24	24	10	7	17	10	21	8	17	19	13	19

Source: Calculs à partir de l'EDSB III (2006)